

repères

DÉCEMBRE 2012

PÉRIODIQUE D'ALTERRE BOURGOGNE

n°62



Développement durable :
JOUONS LE COLLECTIF !


alterre
bourgogne



www.alterre-bourgogne.org



DÉVELOPPEMENT DURABLE : JOUONS LE COLLECTIF !



Concevoir l'économie et sa relation aux personnes et aux territoires, par la mise en place d'une démarche de développement durable, est autre chose que le rêve de quelques utopistes. Cela doit être le socle de notre développement sociétal, s'accompagner de faits et reposer sur des engagements multiples de la part de tous.

En cette matière, l'économie sociale et solidaire est-elle un modèle ? Sans aucun doute non ! Elle est un exemple perfectible. Car nous avons encore des marges de progrès pour nous inscrire dans une démarche prenant en compte globalement le développement durable avec ses composantes humaines, économiques, sociales et écologiques.

Le rapprochement entre économie sociale et solidaire et développement durable se situe au carrefour de plusieurs idées forces :

- le vivre ensemble en tant que partage des conceptions et des projets, et source de solidarités,
- la place centrale donnée aux citoyens, acteurs de développement économique, social et sociétal,
- une démarche axée sur l'expression des besoins individuels et la construction de réponses collectives,
- les circuits courts, créateurs de lien social, à promouvoir dans tous les domaines et pas seulement celui de la consommation.

Ce numéro de Repères est révélateur de ces rapprochements. Il est porteur de cette nouvelle démarche citoyenne qui inclut économie sociale, consommation responsable et solidarité humaine. Il nous reste à poursuivre, ensemble, dans les territoires, ce cheminement, en particulier en créant des manières innovantes de concevoir la relation entre les Hommes et les territoires et en faisant du développement économique un développement durable et porteur de sens.

voir la relation entre les Hommes et les territoires et en faisant du développement économique un développement durable et porteur de sens.

Jean-Louis Cabrespines,
président de la CRESS
Bourgogne et du Conseil
national des chambres
régionales de l'économie
sociale (CNCRES)



« La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens au niveau qui convient. » Cette recommandation est issue de la déclaration de Rio de 1992. Elle plaide en faveur de la participation et du collectif dans le débat et l'action en matière d'environnement. En décembre 2011, Alterre Bourgogne s'est saisi de cette question et l'a

étendu au développement durable à l'occasion de la conférence qu'elle a organisée à Dijon, intitulée *Action collective et développement durable : comment favoriser l'implication citoyenne et la coopération entre acteurs pour la réalisation d'objectifs partagés ?*

Nous vivons tous sur la même planète. Nous sommes co-responsables de sa préservation pour nous-mêmes comme pour les générations futures. Dans le processus de globalisation que nous connaissons depuis plusieurs dizaines d'années, l'état et le devenir des biens communs tels que l'air, l'eau, les ressources naturelles, le climat, l'énergie sont au cœur des débats nationaux comme internationaux. Le fait qu'ils s'affranchissent des frontières, leur interdépendance et les impacts socio-économiques de leur gestion sur nos sociétés nécessitent des réponses qui doivent largement dépasser les intérêts individuels.

Les changements qu'implique une transition vers un développement plus soutenable demandent des efforts considérables à tous les niveaux de la société, du niveau politique au niveau économique en passant par le citoyen. Il revient donc à chacun de se mobiliser, de s'impliquer, de s'engager. On le voit, de nouvelles manières de vivre ensemble et de consommer autrement émergent et séduisent un nombre croissant de citoyens. Des entrepreneurs, des élus impulsent des dynamiques visant à une co-production et une gestion collective dans une logique de développement durable : économie de ressources, cohésion et équité sociales...

Ce numéro de Repères met en avant des exemples concrets de démarches collectives en faveur du développement durable, en Bourgogne et ailleurs. Sa réalisation est elle-même le fruit d'un travail collectif, auquel cinq collaborateurs d'Alterre ont contribué. En amont, une séance de partage d'idées et de représentations sur la relation collectif-développement durable a été organisée avec un groupe de travail, constitué de sociologues, d'une philosophe, d'acteurs associatifs et de l'économie sociale et solidaire. Et comme pour chaque numéro de Repères, de nombreuses personnes ont été sollicitées pour des témoignages, du partage de données, des éclairages techniques. Nous remercions chacun des participants de ce collectif pour leur coopération, et assurons nos lecteurs que ce mode de faire continuera autant que possible à être appliqué par Alterre dans la réalisation de ses travaux.

Les bénéfices de l'action collective pour l'individu, la société et le développement durable	3
Bien vivre collectivement : facteur de cohésion sociale et d'épanouissement	4
Consommer autrement, en créant du lien	7
Produire ensemble dans une logique « gagnant-gagnant »	10
Gérer de manière collégiale dans l'intérêt général	13



Jacques Picard

Conseiller régional écologiste d'Ile-de-France ; consultant en formation, conception et animation de dispositifs participatifs.

« Les changements à mettre en œuvre sont civilisationnels et ne se feront que s'ils sont portés par des collectifs. »



Perrine Moulinié

Ingénieure d'étude et de recherche en sciences humaines et sociales chez Elithis à Dijon ; animatrice recherche-innovation sur le bâtiment à Bourgogne Bâtiment Durable

« L'intelligence collective ne veut pas dire tous uniformes. »

Les bénéfices de l'action collective pour l'individu, la société et le développement durable

Qu'est-ce que le collectif apporte à l'individu ?

Jacques Picard : Le collectif permet de se faire une opinion, à partir de points de vue différents, nuancés ou pas d'ailleurs. Ce qui se passe dans un groupe n'a pas d'égal en termes d'échanges et de production d'idées. Et c'est aussi dans le collectif qu'on trouve le courage d'agir.

Perrine Moulinié : Je me souviens de Stéphane Hessel* qui disait au sujet de son engagement dans la résistance : « Quand on est dans le collectif, on oublie sa peur individuelle ». On trouve en effet du plaisir à être et faire ensemble, même si cela passe par des moments de conflits. Les aspects positifs inhérents à ce que l'individu peut retirer du groupe sont très divers : le sentiment d'efficacité personnelle, tout ce qui peut sortir des échanges, du partage de pratiques d'acteurs, l'envie d'agir, l'innovation. Lorsque des acteurs parlent d'une situation commune selon des angles différents, cela permet d'arriver à une approche complexe et complète. C'est cela l'intelligence collective. C'est bien la confrontation à l'autre qui vous fait avancer. Mais attention, l'impact du collectif peut être à double tranchant. Il peut aussi servir à diluer les responsabilités...

JP : Il peut également être source d'enfermement et fonctionner « en vase clos ». On vit actuellement une crise majeure de la représentation, une défiance quant à la capacité des élus à changer le Monde et le rendre meilleur. Et cette défiance touche tous les lieux de la représentation collective y compris les associations porteuses de projet collectif de transformaiton. En même temps, les pratiques collectives, de partage et de collaboration ne se sont jamais autant développées.

PM : Dans le registre du développement durable, on s'adresse souvent aux individus sous l'angle d'un changement de comportement « individuel », isolé. Ce qui se résume d'ailleurs, dans une trop grande majorité des cas, par une liste d'éco-gestes déconnectés d'un tout cohérent. Or l'individu a besoin de trouver un sens à ses engagements. Et ce sens, c'est le collectif qui lui apporte.

Pourquoi la société a-t-elle besoin du collectif pour se construire ?

JP : Je ne vois pas comment produire une parole collective dans une société sans s'appuyer sur la notion de collectif. La société n'est pas seulement une juxtaposition d'intérêts individuels. En sociologie, on parle de « faire société ». C'est l'action des collectifs émanant de la société qui permet que celle-ci avance sur un certain nombre de questions. Un exemple d'actualité : l'exploitation des gaz de schistes.

PM : En effet, il y a des actions qu'on peut engager seul, mais lorsqu'on est à plusieurs, à l'échelle d'une assemblée politique, d'une famille,

d'un groupe professionnel, on a plus de possibilités. À partir d'enjeux communs et de choses à faire ensemble, il existe plein de solutions différentes. Jouer le jeu de la démocratie participative par exemple, c'est une prise de risque pour les élus. Le projet final n'est pas toujours conforme au projet initial. La confrontation des représentations au sein d'un groupe nécessite de trouver le dénominateur commun et mène à trouver des solutions sur mesure. Mais la différence fait la richesse. Et comme dit Albert Jacquard** : « Tous uniques, tous différents. » Le collectif ne propose pas un, mais des modèles.

JP : Le collectif a beaucoup évolué depuis un demi-siècle. Auparavant, l'individu se fondait dans le collectif. Aujourd'hui, on supporte moins les groupes « suiveurs ». Et les groupes ne s'agrègent plus autant qu'avant autour d'un leader charismatique. L'individu veut peser dans le collectif. On adhère à un groupe pour y exprimer ses idées. L'évolution se perçoit également à travers la pratique du collectif, beaucoup plus libertaire, en particulier chez les jeunes (réseaux sociaux en ligne). Bien sûr, il peut aussi y avoir des pratiques de leadership écrasantes, de non-débat, y compris dans les associations. Il y a le pire et le meilleur dans le collectif.

PM : C'est pourquoi il est important de pouvoir continuer à exercer son libre arbitre !

En quoi est-ce qu'action collective et développement durable forment un binôme gagnant-gagnant ?

PM : Dans le domaine du développement durable, on parle souvent de l'échelle géographique « du global au local ». Or ces échelles peuvent être transposées à l'individu à travers la double dimension individuelle et collective pour rattacher l'action locale à des impacts et des préoccupations plus larges. Tout l'enjeu étant de rendre cohérentes les sphères d'action et de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue.

JP : La solidarité entre générations, base philosophique du développement durable, oblige à passer par le collectif. Nous sommes dans un changement de modèle, dans un processus de transition écologique et de transformation sociale. Nous changerons ce que nous vivrons. C'est le cas de tout ce qui tourne autour de l'économie sociale et solidaire avec notamment les différentes formes de consommation collaborative ou les monnaies locales.

* Stéphane Hessel était un diplomate, ambassadeur, résistant, écrivain et militant politique français, l'auteur d'Indignez-vous. Il est mort en février 2013 à 95 ans.

** Albert Jacquard est un chercheur et essayiste français, spécialiste de génétique des populations.



BIEN VIVRE COLLECTIVEMENT : FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE ET D'ÉPANOUISSEMENT

Déjà à l'époque de Platon, *La République* interrogeait les diverses composantes d'une cité pour que ses habitants coexistent harmonieusement et sur le long terme. Avec la montée en puissance de la valorisation de la réussite individuelle, la collaboration et le lien social ont été mis à mal. Si chacun revendique le droit de faire selon ses propres choix et de décider seul pour soi-même, les questions de vie en communauté et de rapport aux autres se posent néanmoins. Il semble qu'y répondre dans une logique de développement durable, c'est-à-dire en y intégrant les questions d'ordres économique et environnemental, permette de renforcer les liens, la solidarité et le bien vivre collectivement.

Des milliers d'initiatives créatives et optimistes

Sur chaque territoire, des activités humaines et économiques multiples s'entrecroisent avec des contraintes et des attentes propres à chaque acteur. Ces activités engendrent des impacts négatifs (pollutions) comme positifs (création d'opportunités, amélioration de la qualité de vie) pour les habitants du bassin de vie, faisant naître des enjeux de respect des autres et de partage des équipements et de l'espace. Dans ce contexte fait d'interdépendances, de cohabitations et de complémentarités, ce qui se joue est d'une part la préservation de la cohésion sociale et d'autre part, le bien-être et l'épanouissement de chacun.

Des expériences diverses se multiplient pour tenter de mettre en œuvre les principes et valeurs de solidarité et de cohésion sociale. La « fête des voisins » qui a lieu le dernier vendredi du mois de mai a été imaginée en 1999 par Atanase Périfan, adjoint au maire de Paris, pour permettre

à des voisins de se rencontrer de façon conviviale, afin de rompre l'isolement et de tenter de créer un sentiment d'appartenance au quartier. L'originalité de cet événement vient du fait que ce sont les citoyens eux-mêmes qui l'organisent. Prendre un verre ensemble ne résout pas tous les problèmes de la société, mais ce geste simple a un pouvoir déclencheur. Il favorise la cohésion sociale, le « mieux-vivre ensemble » et crée de nouvelles solidarités entre les personnes qui ont appris à se connaître. En 2012, plus de 15 millions de personnes partout dans le Monde ont pris part à cette fête, qui vient répondre aux attentes de lien social des citoyens.

D'autres pratiques basées sur la mutualisation se développent peu à peu telles que le covoiturage, les jardins partagés, les commandes groupées et les réseaux d'achats directs auprès de producteurs locaux... Tous ces projets, dont beaucoup relèvent de l'économie sociale et solidaire, semblent montrer que des systèmes économiques autres que centrés sur la propriété individuelle peuvent émerger, notamment à des échelles locales.

La révolution numérique, qu'on pensait source de repli sur soi, est aussi un très bon outil de mise en relation. **Les réseaux sociaux en ligne permettent de faire évoluer nos relations vers des communautés de personnes ayant les mêmes valeurs.** À l'échelle locale, des sites comme peuple.fr ou voisineo.com favorisent les relations de quartier (vie locale, échange de services, partage de bons plans...). Ces sites devraient contribuer à redynamiser la vie locale et facilitent souvent ce qu'on nomme la « consommation collaborative » (systèmes d'échanges locaux, achats groupés...).



© Céline Tournier

Les jardins partagés : outils de lien social ; lieux conviviaux d'échanges et de rencontres (Longvic, 21)



Évolution de l'habitat groupé depuis le début du XX^e siècle



Vivre ensemble pour s'épanouir dans un collectif

Vivre ensemble est-il une contrainte ? Si des réponses en termes d'habitat peuvent être impulsées par le biais des politiques publiques, on voit également se développer une offre motivée par des préoccupations d'ordre économique, couplée au souhait d'adopter un certain mode de vie dans lequel le partage, le lien social et la solidarité occupent une place importante. C'est le cas de personnes âgées qui proposent de partager une partie de leur logement avec des étudiants ou de la colocation, notamment entre seniors.

Il y a aussi les différentes formes d'habitat groupé participatif ou coopératif qui reposent sur un principe de démocratie de voisinage et peuvent concerner un bâtiment comme un quartier. Dans les coopératives d'habitants, les coopérateurs détiennent des parts sociales. Ils montent ensemble leur projet de vie au sein duquel la mutualisation de services et le partage d'espaces communs (buanderie, salle de jeux, jardin, garde d'enfants...) tiennent une place importante, tout comme les préoccupations écologiques, sans oublier la convivialité. Ce modèle est déjà très présent chez certains pays voisins comme l'Allemagne ou la Suisse (8 % du parc immobilier et jusqu'à

20 % dans les grandes villes comme Zurich) ou encore la Norvège (15 % du parc immobilier ; 40 % des logements à Oslo).

En France, la sphère de l'habitat participatif se structure peu à peu avec la création d'associations d'habitants, de professionnels de l'accompagnement et de collectivités, un encadrement législatif et une structuration nationale qui montent en puissance. Aujourd'hui, 230 collectifs sont installés ou sont porteurs de projets et 41 associations fédèrent ces groupes d'habitants. Quelques agglomérations ont déjà inscrit l'habitat coopératif comme piste alternative à promouvoir dans leur plan local de l'habitat. La ville de Montreuil (93) a intégré les enjeux de ce type d'habitat dans son Agenda 21 et son Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Strasbourg a lancé deux appels à projets et incite les acteurs du logement social à s'engager dans des projets mixtes pour créer de la mixité sociale. À Besançon, l'association *Habitez autrement à Besançon* promeut et soutient les projets d'habitat coopératif. Son projet pilote est un habitat coopératif d'une trentaine de logements accessibles à tous les budgets, situé dans le quartier Vauban, dans lesquels les futurs habitants ont été impliqués dès son origine.

La conception participative d'un éco-hameau à Longecourt-lès-Culètre (21)

L'étincelle du collectif



Michel Charles, maire

Notre village n'a que 47 habitants, la population vieillit, si nous ne faisons pas quelque chose pour le dynamiser, d'ici quatre ou cinq ans, il n'y aura plus personne et il se mourra. Voici le constat que nous avons fait il y a quelques années. L'association « Les amis de Longecourt » s'est alors créée afin d'organiser des activités

dans le village tout au long de l'année pour renforcer les liens entre les habitants et créer de la vie. Très vite, l'association et le conseil municipal se sont penchés sur l'avenir de la commune en lien avec des enjeux locaux (épanouissement, cadre de vie,

cohésion sociale, foncier à rendre plus disponible...) et sur des problématiques n'étant pas du ressort direct de la commune (accès à l'énergie, coût de la vie, sécurité alimentaire...). À la suite de quoi, ils ont eu l'idée d'agrandir notre village en y jouxtant un éco-hameau. Pour cela, nous avons choisi un bureau d'étude expérimenté pour nous accompagner et nous guider dans le projet. Un travail participatif avec les habitants et les futurs accédants a été engagé, facilité par des outils pédagogiques et ludiques développés par le bureau d'études. Alors que le projet n'est pas encore sorti de terre, nous observons déjà la plus-value de ce travail collectif et créatif. Il a su redonner aux habitants de nouvelles envies, une destinée commune et choisie, ainsi qu'une harmonie. Maintenant, je ne conçois plus l'action publique sans l'implication des citoyens.

Pour en savoir plus, consulter une vidéo disponible sur le site Internet du Conseil régional de Bourgogne : <http://is.gd/OT5ag3>



Représentation virtuelle du projet co-construit.

L'union fait la force

Un habitant du village

Cette démarche participative a fait de nous des acteurs du projet. Sans même forcément habiter plus tard au sein de cette extension du village, j'ai l'impression qu'il fait déjà partie intégrante du village. On ne se sent plus consommateur mais acteur du projet communal. Concernant l'éco-hameau lui-même, la réflexion que nous avons menée dans le village a permis de se poser de bonnes questions : Comment souhaite-t-on vivre ? Quelles relations souhaite-t-on avec notre voisinage ? Quelles sont nos priorités ? Quelles sont nos valeurs essentielles ? On a donné du sens aux choix que l'on a faits. Avant de vivre ensemble dans cet éco-hameau, nous avions besoin de nous rencontrer, de nous connaître et d'échanger notamment sur nos valeurs. Ce travail a renforcé les liens avec les autres. Il permettra d'intégrer plus facilement ce tournant dans l'histoire de la commune. Enfin, il nous permet d'envisager d'autres projets comme du maraîchage et un magasin communal.

Contact : mairie.longecourt@wanadoo.fr



Découverte de la maquette de l'éco-hameau par le groupe de travail.



© Autrey - Fotolia.com

CONSOMMER AUTREMENT, EN RECRÉANT DU LIEN

La société a évolué vers une société de consommation de masse depuis un demi-siècle. Pour pouvoir toujours consommer plus et à moindre coût, on a cherché des systèmes de production économiquement compétitifs, dans lesquels la place de l'humain a été bradée et les richesses naturelles surexploitées. Nos actes de consommation ont tendance à être dénués de sens et de valeurs et ne sont plus en accord avec les attentes sociétales et les problématiques environnementales actuelles. Dans un contexte de crise économique, de nouveaux modes de consommation sont alors recherchés, expérimentés, dont certains, Internet aidant, s'appuient sur une approche collective.

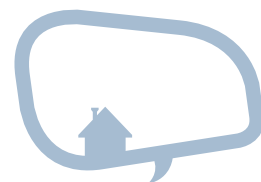
Un autre rapport à la consommation privilégiant la valeur d'usage

En réponse au caractère non durable de notre modèle de consommation, les biens et services à consommer doivent être plus économes en ressources, moins polluants et contribuer au progrès social. La manière dont nous consommons doit aussi évoluer. Or aujourd'hui, les possibilités sont nombreuses pour réussir à maîtriser ses dépenses et ajuster la réponse choisie au plus près de ses besoins. La consommation collaborative en est une illustration. Elle correspond à un modèle économique qui privilégie l'usage sur la possession : **l'usage d'un bien ou d'un service peut être augmenté par le partage, l'échange, le troc, la vente ou la location de celui-ci.** Christophe Benavent, professeur en sciences de gestion à l'Université Paris Ouest, explique que « la propriété reste la propriété. C'est une notion juridique qui ne change pas. Ce qui change, c'est la valeur accordée à la détention et à l'usage du bien ».

Par ailleurs, la **consommation collaborative ne demande pas de tout mettre en commun ni de tout partager**, mais répond, entre autres, à la notion de rendre service. « Pourquoi créer un déchet en jetant un vêtement qui ne servira plus à personne une fois dans le bac gris, alors qu'il peut encore assouvir un besoin chez une tierce personne, à qui je peux rendre ce service ? » Cette forme de consommation permet ainsi de prolonger la durée de vie des produits et de réduire les déchets, de partager leur utilisation et d'éviter l'achat de biens dont la production nécessite de grandes quantités de matières premières, d'eau et d'énergie... D'après un rapport de l'Observatoire des consommations émergentes, la dissociation de l'usage et de la propriété progresse peu à peu dans l'opinion publique. Ainsi, 60 % des Français ont déjà acheté au moins un produit d'occasion ; 14 % affirment avoir déjà acquis un produit à plusieurs (avec des amis, voisins, collègues...) dont ils partagent l'usage ; et 83 % adhèrent à l'idée que l'important est de pouvoir utiliser un produit plus que de le posséder.

Redonner du sens à l'acte de consommation

Les différentes formes de consommation collaboratives, qui sont une manière de contourner les circuits d'achat traditionnels, créent la rupture avec les modes de fonctionnement marchands caractérisés par l'individualisation des choix (achats groupés), l'instantanéité des transactions (achats en ligne) et la disponibilité des produits. Elles apparaissent sous l'effet des contraintes budgétaires certes, mais **elles reflètent aussi le besoin de donner du sens à nos actes de consommation et de reprendre le contrôle sur ses propres choix** que la société de consommation n'a pas à nous dicter en permanence.



Changer sa vision de la propriété ; passer du produit au service

Philippe Osset, président de Solinnen

Possédez-vous une perceuse ? À quelle fréquence l'utilisez-vous ? Si vous ne l'utilisez que « parfois », est-il raisonnable de posséder cet outil ? Ou bien pourriez-vous, quand vous en avez besoin, l'emprunter ou la louer ? Le pari est ici de passer du produit au service ; car plus que de la perceuse, n'est-ce pas de son service (faire des trous) dont vous avez besoin ? Plutôt que de posséder une perceuse qui la plupart du temps rouille dans votre cave, vous utiliserez alors, pour un service rendu équivalent, une perceuse dont l'impact environnemental et social de la production est mieux amorti par son usage par de nombreux utilisateurs.

Un immeuble peut posséder en commun une perceuse, une échelle, une machine à laver... de la même manière qu'il y a du chauffage collectif. Les offices HLM pourraient organiser cela pour leurs bâtiments. Chacun peut payer 1 euro à chaque emprunt, et lorsque la perceuse sera cassée, il sera possible de la remplacer. Des associations peuvent se créer (et se créent déjà) sur ce principe de partage de biens, permettant l'accès aux services qu'ils rendent. Cela va toutefois nécessiter un changement important de système économique et social... et un changement de mentalité, car à l'heure actuelle, notre culture nous prédispose à être propriétaire de biens même si c'est cher, que l'on n'a pas les moyens et que l'on utilise finalement peu le produit.

Les objets qui ont le plus d'impact environnemental, comme la voiture, sont prioritaires. Mais aussi ceux pour lesquels on est sûr que cela va fonctionner, parce que les expériences existent et prouvent leur efficacité, comme les photocopieuses et le linge d'hôtel, par exemple. Et enfin, ceux que l'on va accepter de ne plus posséder, car ils sont moins affectifs, comme la perceuse. Le problème de l'automobile est qu'elle est affective !

(Source : La lettre Nature Humaine n°6)

Contact : po@solinnen.com

Éclairage



Certains peuvent être dubitatifs : les initiatives de consommation alternative et collective ne sont-elles pas souvent le fait de militants, d'une minorité de convaincus de la nécessité de modifier les comportements de consommation ? Quels impacts ont-elles sur la société ? Ne s'agit-il pas d'un phénomène de mode sans lendemain ? D'après l'Observatoire société et consommation, 53 % des Français sont significativement engagés dans des pratiques de consommation émergentes. Le covoiturage, par exemple, concerne 3 millions de Français. De plus, **ces initiatives ont le mérite d'être parvenues à mettre à l'agenda des acteurs privés** (firmes, distributeurs, producteurs) **la question des circuits courts et à modifier l'expression de la demande des consommateurs.**

L'exemple des AMAP et des SEL

Les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) sont une forme aujourd'hui bien connue de consommation collective. Il s'agit de circuits courts qui bénéficient à la fois à l'économie locale et à l'environnement. L'annuaire national des AMAP en recense 32 en Bourgogne, constituées en associations, mais il y en a beaucoup plus, notamment sous la forme de coopératives. Elles naissent en général de la rencontre d'un groupe de consommateurs et d'un producteur. Ensemble, ils définissent la diversité et la quantité de denrées à produire pour la saison et se mettent d'accord sur les méthodes agronomiques à employer. Pendant la saison, le producteur met les produits frais à disposition des consommateurs une fois par semaine, ce qui constitue leur panier. En engageant les consommateurs à venir négocier avec les producteurs, **le système de l'AMAP permet de passer d'une approche individuelle qui consiste à ne se préoccuper que de ses propres besoins alimentaires, à une approche collective** où les consommateurs prennent en compte les possibilités, les contraintes et les besoins des producteurs.

Autre exemple de consommation collective, les systèmes d'échanges locaux (SEL). Ils permettent à tout individu, au sein d'un groupe, d'échanger des compétences, des savoir-faire et des produits avec les autres membres du groupe. Pour comptabiliser les échanges, le SEL crée sa propre monnaie, appelée unité d'échange, le plus souvent basée sur le temps. Il en existe plus de 450 en France et 22 déclarés en Bourgogne (source : www.selidaire.org).



Le SEL de la Puisaye fête ses 3 ans

Marie Delagarde, assistante vétérinaire retraitée

Le but d'un SEL est de faire des échanges de biens et services, de favoriser le prêt sans avoir recours à l'argent. Il peut donc s'agir de garde d'enfants, garde de chiens, jardinage, rangement du bois, repassage pour familles nombreuses, aide extrascolaire, bricolage, cours de cuisine... mais aussi d'échange de livres, du prêt d'une débroussailleuse... Nous avons des carnets dans lesquels nous consignons les échanges avec pour chacun un nombre de « bouchues » au débit et au crédit, que l'on évalue avant la mise en œuvre du service. « Bouchues », c'est le nom que l'on a donné à notre unité d'échange, d'après les haies qui séparent les champs dans notre région. La relation est triangulaire, c'est-à-dire que le service rendu peut être retourné auprès d'une autre personne. En général, l'équilibre se fait naturellement. Chacun propose des services en fonction de ses compétences plutôt personnelles. Il peut bien sûr s'agir d'une compétence développée à titre professionnel, mais le but n'est pas de faire de la concurrence aux professionnels, aux maçons par exemple en refaisant la maison du voisin ! C'est vraiment de l'ordre du coup de main ponctuel. Nous organisons des rencontres mensuelles, soit dans une salle prêtée par la commune, soit chez un des participants, ce qui nous donne l'occasion de partager un bon repas. C'est toujours très festif, très convivial. Ce sont les maîtres mots de ce genre d'initiatives ! Autre particularité, il n'y a pas de chef. Tout le monde discute, dialogue à part égale et chacun peut décider et prendre une initiative.



Au bout de trois ans, notre groupe est plus restreint qu'au départ. Nous sommes aujourd'hui une vingtaine, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes, ces derniers étant les plus actifs car bénéficiant de plus de temps libre. Un des obstacles que nous avons pu identifier est la distance à parcourir. Je dirais que 20 km est la distance maximum entre les uns et les autres. Les SEL reposent sur la proximité. C'est pourquoi ils semblent d'ailleurs avoir plus de succès en ville. On a aussi peut-être plus la culture de l'entraide à la campagne. L'autre frein est lié à la société de consommation et aux habitudes que l'on a prises de devoir payer pour tout. Bien que la réponse à la demande soit toujours là, les gens n'osent pas demander ! En tout cas, notre SEL fonctionne, dure dans le temps et n'est pas le seul dans la région.

Le SEL de la Puisaye est une initiative conjointe de Marie Delagarde et de Pascal Ferté, maraîcher bio à Toucy.

Contact : mjdel@wanadoo.fr

« Il y a onze ans, Jérémy Rifkin annonçait l'avènement d'une société dans laquelle l'idée même de propriété paraîtrait limitée et désuète, et le statut social dépendrait davantage des expériences vécues et partagées au quotidien que de la propriété. Les nouvelles générations se construisent davantage par le partage d'informations que par la consommation ou les biens qu'elles possèdent. »

Antonin Léonard, blogueur-innovateur consocollaborative.com et co-fondateur de Ouishare.

Le rôle central des nouvelles technologies

La consommation collaborative repose largement sur des sites Internet de mise en relation des particuliers, qui permettent une rencontre entre l'offre et la demande d'individus disposant de compétences ou de bien matériels. Paradoxalement, les nouvelles technologies de l'information et notamment Internet nous font « revenir en arrière » au temps du troc, de l'échange et du partage, mais cela sous des formes à la fois dynamiques et attractives, à une échelle sans précédent.

Les services collaboratifs permettent de développer la solidarité et le lien social, dans la mesure où partager signifie également se rencontrer. Ce sont des services avec une composante sociale forte dans lesquels les utilisateurs finaux sont impliqués activement. Plusieurs principes régissent ces systèmes : une masse critique, l'optimisation des ressources, une certaine convivialité et une prédisposition à « jouer le jeu » de la confiance entre inconnus, une notion essentielle que permet la technologie à travers les systèmes de e-réputation ou réputation numérique (opinions et commentaires publiés sur Internet par les internautes anonymes ou clients et contribuant à l'image de marque d'une entreprise ou de tout autre entité). La consommation collective repose sur la création d'une communauté, d'un réseau qui ouvre des horizons nouveaux, permettant des rencontres, de l'activité sociale, développant d'autres façons de faire.



L'ouverture d'une bricothèque en Saône-et-Loire

À Chalon-sur-Saône, une bricothèque a ouvert au printemps 2013 dans le quartier des Aubépins. Le fonctionnement de ce nouveau concept est simple : contre une cotisation annuelle de 7 euros et le dépôt d'une caution, chacun peut venir emprunter du matériel de bricolage et bénéficier de conseils d'utilisation ainsi que de conseils techniques pour la réalisation de son chantier. Encore unique en France, le concept s'inscrit dans la volonté des acteurs de territoire de développer l'économie sociale et solidaire et d'agir en faveur du consommer-autrement.

La Bricothèque est une idée issue de la « Boîte à projets », un processus de réflexion partenariale entre habitants, associations et élus, facilité par le territoire. L'émergence du projet a été confiée à l'association Active, partenaire de l'économie solidaire. « Nous pratiquons l'approche collective et participative dès que les projets que nous accompagnons le permettent. C'est, de notre point de vue, le seul moyen pour que les projets s'autonomisent et se pérennisent », indique Céline Guéret, salariée d'Active. Aujourd'hui, la Bricothèque est gérée par la Maison de quartier, et les bénévoles sont les bienvenus !

Contact : La Bricothèque - 14 rue Général Duhesme - 71100 Chalon-sur-Saône
Tél. : 03 85 46 61 27

La Bricothèque a reçu le soutien du Conseil général de Saône-et-Loire, de l'agglomération du Grand Chalon, de la Ville de Chalon-sur-Saône, de Logivie et la Fondation Batigère, de la Fondation de France, d'EDF et de l'ADEME.



Décrite dans *Time Magazine* comme l'une des dix idées amenées à changer le monde, la consommation collaborative a été théorisée par l'auteure* australienne Rachel Botsman, qui distingue trois types de systèmes collaboratifs :



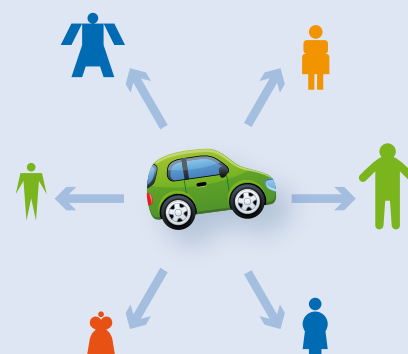
Les systèmes de redistribution

qui consistent à transférer un bien d'une personne à l'autre par vente, partage ou troc.



Les styles de vie collaboratifs

tels que le *couch surfing* : partout dans le monde, des hôtes jouent la carte de l'hospitalité en accueillant des voyageurs pour quelques nuits, sur un bout de canapé ou dans la chambre d'amis, pour le simple plaisir de la rencontre et de l'échange.



Les systèmes organisés autour de la fonctionnalité

tels les dispositifs de vélos ou de voitures partagés.

* a écrit « *What's mine is yours : How collaborative consumption is changing the way we live.* »



PRODUIRE ENSEMBLE DANS UNE LOGIQUE « GAGNANT-GAGNANT »

À l'image du monde animal dans lequel règne la « loi du plus fort », le modèle économique dominant est celui de la compétition solitaire entre entreprises. Pourtant, en écho aux recherches de l'ethnologue Franz de Waal qui montre que la coopération a largement sa place dans l'organisation des populations animales, de nouveaux schémas de production de richesse se développent, basés sur la complémentarité des métiers et sur la mutualisation des ressources. Ces schémas d'organisation entre acteurs économiques publics et privés contribuent à répondre aux enjeux du développement durable : à travers l'optimisation des ressources matières et énergétiques dans des projets d'écologie industrielle ou territoriale, ou grâce à une répartition plus équitable des richesses comme dans le modèle coopératif.

Regroupements d'entreprises : du remède anti-crise aux valeurs coopératives

Dans un contexte économique de plus en plus concurrentiel et marqué depuis plusieurs années par des difficultés économiques majeures, les dirigeants d'entreprises sont incités à réfléchir aux possibilités de bâtir des partenariats, des collaborations ou même des regroupements d'entreprises pour accroître leur pérennité. Ces stratégies peuvent être particulièrement adaptées au tissu d'entreprises bourguignon, principalement composé de petites et moyennes entreprises.

« Les entreprises les plus innovantes sont celles qui incitent leurs acteurs, à tous les niveaux, à échanger et à s'écouter mutuellement. Et là, tout le monde se sent responsable ! »

Pascal Picq, paléoanthropologue

prises. Face à la globalisation des marchés, les PME ont en effet intérêt à développer des collaborations pour atteindre une taille critique, construire des offres globales, accéder à de nouveaux mar-

chés et accroître leur capacité technologique. Ces démarches sont sources de création de valeur et de compétitivité. **Les facteurs de réussite de telles collaborations sont les capacités à générer de la motivation chez tous les partenaires concernés, à créer des synergies entre les équipes, à animer les échanges, à partager les connaissances et les compétences.** Mais la condition première sur laquelle repose la collaboration est avant tout la confiance entre les différentes parties prenantes, ce qui n'est pas toujours évident, notamment pour des entreprises habituées à être concurrentes. Autre aspect à ne pas négliger, le temps passé à former et formaliser une démarche qui soit partagée. Il est souvent plus simple et plus rapide, dans un premier temps, d'avancer seul. Mais à plusieurs, on est plus forts et mieux armés pour résister à la conjoncture.

Parmi les différentes formes que peut prendre la collaboration entre entreprises (grappes, systèmes de production locaux, clusters, pôles de compétitivité), **la coopérative d'entreprises propose un modèle basé sur des valeurs de transparence, de responsabilité et de solidarité, gages de solidité du projet collectif et d'une forte identité.** La coopérative assure un certain nombre de tâches au bénéfice de ses associés. Elle représente une mise en commun des moyens qui constitue souvent une solution face à la concurrence des grandes entreprises. Les décisions y sont prises selon des règles de gouvernance démocratique : « un associé, une voix ». Les profits éventuels sont affectés pour une part, aux réserves impartageables et pour une autre part, aux associés au prorata du chiffre d'affaires qu'ils ont réalisé avec la coopérative. Enfin, la coopérative d'entreprises privilégie le développement du territoire en s'appuyant sur les savoir-faire locaux. Ses décideurs étant implantés localement et les fonds propres restant sa propriété, elle est par nature ancrée dans le territoire, sans rachat ni délocalisation possible.

Les coopératives d'entreprises existent dans différents secteurs d'activités : coopératives agricoles, de commerçants, de pêcheurs, de transporteurs, d'artisans. Elles connaissent aujourd'hui un regain



Arthema, un groupement d'artisans en Côte-d'Or

À l'origine une association, Arthema est, depuis 2007, une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), basée à Montbard. Composée d'artisans, de particuliers et d'associations, la SCIC œuvre pour la promotion des matériaux sains, l'éco-habitat et la sauvegarde du patrimoine bâti local. Son ambition est d'inscrire son activité dans le développement durable du territoire sur lequel elle est implantée, à travers notamment

la contribution au développement économique local ; le partage de savoir-faire via les ateliers et formations proposés au public ; ou encore la prise en compte de l'impact des matériaux et énergies utilisées sur le bâti et l'environnement.

L'entrée d'artisans et d'entreprises dans la SCIC ARTHEMA est subordonnée à la signature d'une charte de bonne conduite que les adhérents s'engagent à respecter. Rédigée de manière collective, cette charte traduit les valeurs de solidarité et d'éco-citoyenneté partagées. Elle prévoit entre autres de partager son savoir-faire pour permettre à chacun de mieux connaître le métier des autres et mieux se respecter ; de mutualiser ses efforts et ses moyens dans une démarche d'entraide professionnelle ; et d'accueillir les jeunes autant que possible à l'occasion de stages d'orientation ou de réinsertion en partenariat avec les organismes spécialisés.



En savoir plus : <http://arthema-bourgogne.fr>



de dynamisme. D'après Coop FR, l'organisation représentative du mouvement coopératif français, 75 % des agriculteurs adhèrent au moins à une coopérative ; le commerce associé représente 28 % du commerce de détail et regroupe 30 000 entrepreneurs ; 60 000 entreprises artisanales sont membres d'une coopérative et 140 nouvelles coopératives d'artisans ont été créées depuis 2008.

Les démarches d'écologie industrielle et territoriale : une logique collective d'échanges

La collaboration entre entreprises voisines peut aussi prendre la forme d'échanges de flux de matières (déchets, co-produits, effluents...) ou d'énergies (chaleur, vapeur...) ou bien encore de mutualisation de services et équipements (présentation mutualisée de gestion des déchets, achats groupés, logistique commune...). On parle alors d'écologie industrielle et territoriale. **Ce type de démarche représente une stratégie opérationnelle de développement durable.** Elle s'inscrit dans un objectif environnemental de réduction de la consommation de ressources, des déchets et des rejets générés en mutualisant les besoins et en recherchant des solutions de valorisation locales pour allonger le cycle de vie de la matière. Elle s'inscrit également dans une **dynamique de développement local avec une restructuration du tissu économique à travers notamment des complémentarités entre les activités, une rationalisation des circuits et des infrastructures logistique, une valorisation des ressources locales et un ancrage territorial des activités.**

Partenariats entre entreprises et collectivités : un intérêt mutuel

Les territoires manquent souvent d'une stratégie de développement adaptée à leurs spécificités ; ils misent alors sur le seul objectif d'attirer des entreprises venant de l'extérieur. C'est la stratégie du « filet à papillons », décrite par Bernard Pecqueur, professeur d'économie à l'Université Joseph Fourier de Grenoble, qui entraîne une compétition effrénée entre territoires. C'est ainsi qu'on observe notamment aujourd'hui un grand nombre de zones d'activités économiques (ZAC), conçues sans cohérence avec les atouts et faiblesses du territoire, accueillant des entreprises que le territoire aura su « attraper dans son filet » mais qui, au bout du compte, ne se remplissent pas forcément.

Encore peu de territoires construisent une stratégie dont le point de départ est la question suivante : « Quelles sont les opportunités qui se présentent à nous de valoriser nos richesses, qu'elles soient matérielles, immatérielles ou humaines - capital productif, ressources naturelles, savoirs, savoir-faire et compétences, patrimoine - ou qui intègrent les débouchés locaux potentiels en ayant une meilleure connaissance des besoins de consommation des habitants ? »

Tisser des partenariats entre la collectivité et les entreprises du territoire permet d'intégrer le raisonnement économique des entreprises locales dans le projet du territoire et



Lorsqu'un industriel décide de consommer le gaz issu des déchets de la collectivité

François Amzulesco, directeur Innovation et projets industriels chez Terreal

Sur le territoire de Chagny (71), petite ville de 5 700 habitants située entre Beaune et Chalon-sur-Saône, est implantée une tuilerie depuis 1881. Il y a près de 20 ans, elle cède une partie des carrières qu'elle exploite à l'ancêtre du Syndicat mixte d'études pour la valorisation des déchets ménagers (SMET), pour y établir un centre d'enfouissement. Celui-ci regroupe les déchets de 271 communes, soit environ 240 000 habitants produisant 75 000 tonnes de déchets fermentescibles ou non. Poussé par la réglementation qui se renforce et animé par la volonté d'améliorer son impact sur l'environnement, le SMET lance, en 2004, le projet de construction d'une unité de tri-méthanisation-compostage sous le nom d'Écocéa. Prévue d'aboutir en 2014 pour un budget de 40 millions d'euros, celle-ci doit permettre de réduire de plus de moitié le tonnage enfoui à Chagny, en prélevant l'ensemble des déchets fermentescibles en vue d'en extraire le méthane. Après épuration, le biométhane sera consommé à proximité par l'entreprise Terreal, qui a besoin d'une énergie considérable pour faire tourner ses deux tuileries implantées à Chagny. Écocéa produira 5 millions de m³ de biogaz par an, ce qui couvrira 1/3 des besoins de gaz de la tuilerie et réduira ses émissions de CO₂ de 6 000 tonnes/an. Au-delà de la production de gaz, Écocéa permettra aussi la production de 25 à 30 000 tonnes/an de compost 100 % organique, faisant bénéficier 200 exploitations agricoles de Saône-et-Loire d'un compost de qualité, le tout en lien étroit avec la Chambre d'agriculture.

« Même si nous allons économiser une partie de nos émissions de CO₂, la logique qui nous anime n'est pas uniquement financière. Nous sommes convaincus qu'il faut changer de modèle industriel. La terre cuite a déjà l'avantage d'utiliser une matière naturelle et locale, l'argile ; mais cuire cette argile avec du gaz importé de Russie ou d'Algérie, ça n'est pas très cohérent ! Sans parler de l'épuisement certain des énergies fossiles dans les décennies qui viennent, et de l'impact de la combustion du gaz naturel sur le réchauffement climatique. La Commission européenne a fixé comme cap à l'industrie une réduction de 87 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Dans ce contexte, la symbiose territoriale constitue un levier puissant. C'est ensemble avec le SMET que nous avons fait la promotion de ce projet pionnier auprès des diverses autorités – ADEME, préfecture, GRT Gaz, ministère de l'Écologie – pour en faciliter le financement et tout le volet administratif. Quant à l'équipe municipale de Chagny, je lui tire mon chapeau ! Elle soutient le projet depuis l'origine, avec une vraie vision stratégique du développement industriel et économique de son territoire. »

Contact : francois.amzulesco@terreal.com



vice versa. Toute entreprise est en effet fondamentalement localisée dans un environnement qui a une identité, des caractéristiques et une histoire. Les entreprises peuvent ainsi s'appuyer sur le développement du territoire pour favoriser leur propre développement, asseoir davantage leurs stratégies sur les spécificités du territoire et bénéficier du soutien de la collectivité. Côté collectivité, ces partenariats permettent de réduire la vulnérabilité économique du territoire, de développer les échanges entre acteurs et d'accroître le recours à une main-d'œuvre locale. Les projets d'aménagement peuvent davantage prendre en compte les besoins du tissu économique local. Ces approches sont par ailleurs généralement favorables au rapprochement avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), tissant des liens entre les acteurs de l'ESS et les acteurs industriels.



À Arceau (21), des logements éco-construits pour loger de jeunes ménages et soutenir l'artisanat local

Bruno Bethenod,
maire d'Arceau

En 2005, la commune d'Arceau (730 habitants) s'est posée la question de savoir comment conserver, sur son territoire, la présence de jeunes, alors que le prix des terrains et de la construction ne cessaient d'augmenter. La réponse de la collectivité s'est faite autour de deux axes d'action : en premier, mettre en œuvre une politique foncière par l'acquisition de terrains, puis y construire des logements basse consommation et générer les charges les plus basses possibles pour les occupants. Un des objectifs était de mettre en parallèle les techniques nouvelles et les artisans du territoire pour aider leur développement et diminuer l'empreinte écologique des logements. Mais les entreprises locales n'étaient pas prêtes d'emblée à mettre en œuvre ces nouvelles techniques. C'est pourquoi un groupe de réflexion a été créé autour de la collectivité. Une première réunion a rassemblé 60 participants, issus de tous les corps de métiers du bâtiment, suivie d'autres temps

de rencontres et d'échanges. La réserve, voire la réticence, ont peu à peu laissé place à la curiosité, l'envie et la motivation. Le fait qu'une collectivité s'engage dans une telle démarche a été un facteur de confiance. Les



artisans se sont dit que ça n'était pas juste une idée qui allait passer. Une dynamique s'est rapidement mise en place, aboutissant à la création de clusters d'entreprises sur des techniques d'éco-construction et de constructions BBC (Bâtiment de basse consommation énergétique).

Le choix de construction s'est finalement porté sur une ossature avec des bois aboutés produits par des entreprises locales qui ont investi pour valoriser les ressources de la région, et une isolation faite de béton de chanvre, la plante étant cultivée sur place. Le frein le plus important rencontré dans le cadre du projet aura été lié à l'utilisation et la mise aux normes des produits, encore peu connus et ne bénéficiant que de peu de références.

Contact : bbc21@bethenod.com

Témoignage

Témoignage

« Entreprendre en coopérant » sur le Pays de Caux Vallée de Seine (76) : un système de coopération et de mutualisation ancré sur le territoire

Damien Restoux, chef de projet Prospective et développement de l'emploi à la Communauté de communes Caux Vallée de Seine

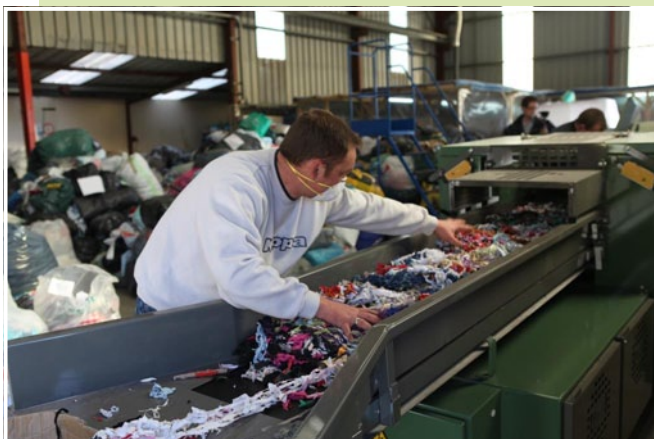
Entreprendre en coopérant est un processus socio-économique qui met en lien les acteurs économiques et les organismes sociaux tout en contribuant à la création de richesses économiques. Engagée depuis 2006 sur le Pays de Caux Vallée de Seine, la démarche met en œuvre à l'échelle du territoire un modèle innovant de coopération multi-acteurs visant à faire émerger de nouvelles filières économiques endogènes potentiellement créatrices d'emplois de proximité. Elle met en synergie les acteurs institutionnels, économiques et solidaires. Le territoire est un catalyseur : il coordonne l'action de l'ensemble des partenaires autour de la structuration des filières et peut apporter un soutien logistique et financier. « Le territoire représente l'espace le mieux adapté à la gestion des relations sociales,

à la mise en place d'initiatives répondant à la réalité des besoins. C'est également un espace de coopération où l'on peut inventer collectivement des alternatives locales de développement » explique Damien Restoux. S'intéressant



à divers secteurs d'activité, la démarche a tout d'abord concerné la valorisation des sous-produits du textile, à travers la création d'une plate-forme de collecte et la mise en place de partenariats en recherche et développement pour la valorisation des textiles usagés. Impulsée par la collectivité, cette expérimentation est désormais dans un processus élargi d'industrialisation. D'autres filières font également l'objet d'études d'opportunité. C'est notamment le cas de la filière bois énergie en vue de la création d'une plate-forme locale d'approvisionnement qui pourrait démarrer son activité début 2014. Pour les pilotes du projet, l'économie sociale et solidaire ne pouvait qu'être partie prenante de ce projet. Car certaines activités comme le textile usagé, la filière bois ou la production bio sont autant d'activités qui peuvent démarrer avec des entreprises d'insertion ou s'appuyer sur elles. Depuis 2006, une quarantaine d'emplois ont ainsi été créés.

Contact : d.restoux@cauxseine.fr



© CCA, Pagan



GÉRER DE MANIÈRE COLLÉGIALE DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Nous sommes de plus en plus nombreux à partager les ressources naturelles, les espaces et les équipements publics. Les usages étant souvent concurrents, il nous faut gérer ces biens communs collectivement dans la perspective d'une répartition plus juste des richesses. Les collectivités locales, tout comme les entreprises et les associations, sont des acteurs incontournables d'un développement durable. Par leurs compétences, leurs actions et leur proximité avec les citoyens, elles ont un rôle majeur à jouer dans la diffusion de nouveaux modes collectifs de prise en charge des enjeux de notre société.

L'implication citoyenne dans la gestion du cadre de vie

Dans notre société, nous confions la gestion de nos territoires et des biens communs à des citoyens que nous élisons et qui nous représentent à différentes échelles de décision que sont les conseils municipaux, les communautés de communes, les départements, les régions et l'État. **Qu'il s'agisse de choix à court, moyen ou long termes, les décisions doivent être prises à la lumière des arguments et des opinions de chacun**, à l'issue de débats pour permettre aux décideurs de trancher et d'arbitrer en toute connaissance de cause. Or depuis les années 1970, on constate un phénomène de démobilité de la population avec un taux d'abstention ayant fortement augmenté pour chaque type d'élection, induisant une diminution de participation des citoyens dans le système de représentation politique. Cette fracture civique atteint toutes les couches de la population et devient même massive dans les territoires où se concentrent les couches populaires les plus concernées par les effets de la crise sociale.

L'ouverture des processus de décisions au débat à travers la démocratie participative (appelé aussi délibérative) vient en réponse à ce constat. **La démocratie participative permet « d'aller chercher », entre autres, des personnes qui ne se déplacent pas pour voter.** Forme de partage et d'exercice du pouvoir, la démocratie participative est fondée sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique. Elle facilite leur implication dès le démarrage des réflexions dans la perspective d'éviter les situations de blocage. **Elle « accompagne » la prise de décision allant dans le sens de l'intérêt général, c'est-à-dire très souvent « quelque chose de plus ambitieux que la somme des intérêts individuels ».**

Depuis plusieurs années, les réglementations aux niveaux national et européen rendent obligatoire la concertation des différentes parties prenantes dans des processus tels que les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ou l'élaboration de documents d'urbanisme (PLU). Cette démarche collective de gestion commune d'un territoire se retrouve également à travers des démarches volontaires comme les Agendas 21 locaux, à des échelles très localisées comme les

commissions de quartier avec budget participatif, ou à des niveaux plus larges avec de véritables enjeux socio-économiques et environnementaux.

Pour exemple, sur le bassin versant alimentant Munich, des réflexions et des actions collectives associant élus, agriculteurs, citoyens et autres acteurs sont menées depuis le début des années 1990 dans l'objectif d'atteindre un bon état écologique de la ressource en eau. Aujourd'hui, le bien commun que représente l'eau potable de ce territoire est préservé tout en conservant une activité économique sur le territoire et en maintenant le prix du m³ d'eau comme l'un des plus bas d'Allemagne.



Rillieux-la-Pape (69) : des observateurs de quartiers prennent le pouls

Catherine Vial, cheffe du service Développement durable et démocratie participative

Commune de 30 000 habitants située au nord de l'agglomération lyonnaise, Rillieux-la-Pape a souhaité dès 1995 impliquer le plus possible les Rilliards dans la vie

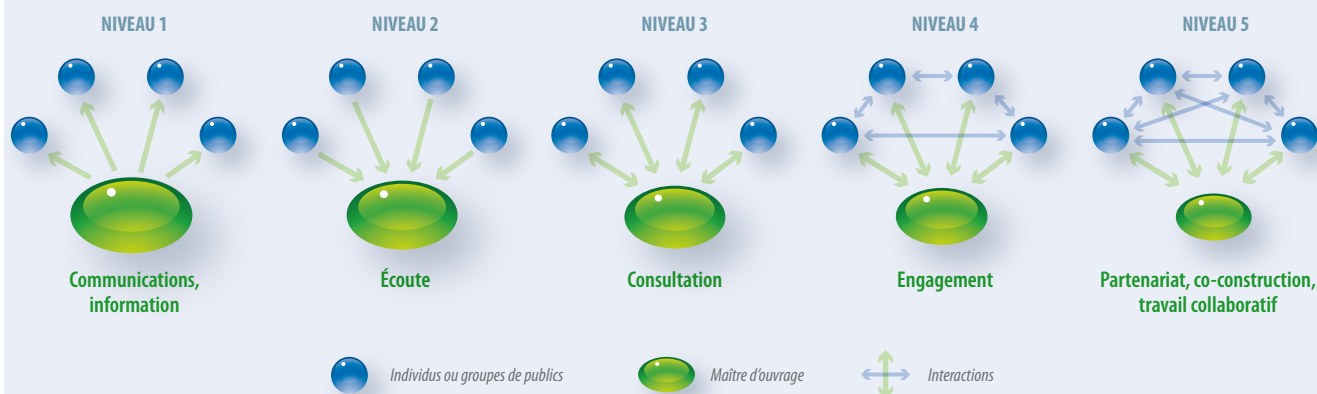
de leur ville. La première étape fut la création des comités de quartier, avant même que la loi n'oblige les villes de plus de 80 000 habitants à s'en doter. Après une phase test sur quelques quartiers entre 2004 et 2006, les neuf comités que compte actuellement la ville disposent maintenant d'un budget participatif. D'un montant modeste (4 000 à 8 000 € selon les quartiers), ce dispositif vise à faire émerger des projets portés par les habitants et à instaurer une dynamique collective. Aujourd'hui, il a trouvé sa place avec une part importante consacrée à des temps conviviaux (animations et fêtes de quartier), des implications citoyennes (fête de la propreté), des projets d'aménagement originaux comme une table d'orientation, un arboretum, la restauration d'un espace boisé... La commune relève néanmoins deux difficultés auxquelles elle a été confrontée : en premier, le fait que les comités de quartiers soient parfois vus comme des lieux d'expression de requêtes individuelles de proximité. Afin qu'ils restent des instances délivrant des réponses aux besoins collectifs, la ville a mis en place des outils spécifiques pour répondre efficacement aux attentes individuelles (numéro vert, cellule de proximité, etc.). Autre difficulté, à Rillieux-la-Pape comme ailleurs, il n'est pas facile de mobiliser les jeunes ni les populations les plus fragilisées qui restent à l'écart des réunions. Pour aller au-devant des habitants, la ville a mis en place dès 1999 une équipe d'« observateurs de quartiers » rattachés au service Développement durable, démocratie participative. En parallèle à l'animation des comités de quartier, ils assurent une autre mission originale : la conduite d'enquêtes et d'observations de terrain pour mieux mesurer l'utilisation des équipements et des services publics par les Rilliards, mais aussi pour permettre de définir en amont des actions municipales qui répondent au mieux aux attentes des habitants.

Contact : catherine.vial@ville-rillieux-la-pape.fr

Témoignage



Niveaux de participation et d'influence du public



Source : Wikipédia / Lamot

L'économie sociale et solidaire : une utilité collective et une gouvernance démocratique

L'ESS regroupe des établissements sous statuts d'associations, de coopératives, de mutuelles et de fondations, qui **partagent un socle commun de valeurs**, comme l'épanouissement de la personne et le respect de l'environnement, la non-lucrativité individuelle, la solidarité, la liberté d'adhésion. **Les entreprises de l'ESS sont au service d'un projet d'intérêt collectif ou d'utilité sociale**, et non conduit par une seule personne dans son intérêt propre.

La gouvernance de ces entreprises est démocratique : les décisions se prennent en assemblée générale selon le principe « une personne = une voix ». Chaque membre compte pour une voix, quel que soit son apport en capital ou en temps ; chaque membre est à la fois bénéficiaire de l'activité et stratège de l'organisation. Les entreprises de l'ESS sont ainsi **des organisations en débat permanent, car il faut construire des choix collectifs**, sur tous les sujets (répartition du travail, des profits, le montage de partenariats...), ce qui peut créer des lourdeurs pour la prise de décision. Cela exige, de la part notamment des équipes dirigeantes, des capacités d'écoute, de dialogue et d'identification de l'intérêt général. Certains définiront ainsi l'ESS comme une école du vivre-ensemble. Le fait que les membres débattent d'un projet autour de l'intérêt général est également générateur d'innovation, notamment pour répondre à des besoins sociaux non couverts ou non identifiés.

Soutenue par la création, en 2012, d'un ministère délégué, rattaché au ministère de l'Économie et des Finances, l'ESS affiche son importance comme une économie complémentaire. Avec 10 % de l'emploi salarié, l'ESS est un acteur du développement économique qui résiste mieux aux chocs économiques conjoncturels. Alors que depuis 2007, la Bourgogne est fortement touchée par la crise économique, l'emploi a continué d'augmenter dans l'ESS. Un des facteurs explicatifs est la présence forte de l'ESS dans des activités indépendantes des cycles économiques, mais créés pour répondre à un besoin qui s'exprime sur le territoire. Les entreprises de l'ESS sont ainsi moins dépendantes des échanges internationaux et non délocalisables.

Témoignage



Gérer collectivement, apprendre à entreprendre solidairement

Marion Bertin Sihr, Office central de la coopération à l'école de la Nièvre (OCCE)

La « Semaine de la coopération à l'école » que l'Union régionale OCCE Bourgogne fait vivre dans toute la région, est une action de sensibilisation auprès de lycéens. L'idée est de réfléchir à ce que l'on met derrière le terme « entreprise », et apprendre que l'on peut entreprendre « autrement » dans le cadre d'une coopérative. Pourquoi un groupe de personnes choisit-il de travailler en coopérative ? Quelles en sont les particularités ?

Même si le statut n'est pas à lui seul garant des valeurs et d'un climat de travail idéaux, nous amenons les élèves à se questionner sur ces sociétés qui permettent de décliner dans l'entreprise des valeurs comme la liberté d'adhésion, de s'associer, l'égalité des membres, la gestion démocratique et le principe « une personne = une voix », la fraternité dans la solidarité, le partage des bénéfices et le projet commun de maintenir l'emploi avant la recherche d'un profit individuel. Pour cela, l'animation est elle-même « coopérative », de manière à revenir, en fin de séance, sur les difficultés, les modalités (organisation nécessaire) et les intérêts d'un travail coopératif.

Depuis trois ans, cette animation est conduite dans deux classes de 3^e « découverte professionnelle ». Une visite est organisée dans la foulée dans une Scop fabricant des cuves à lait, ainsi qu'une rencontre avec deux associés d'une Scop de la Loire (fabrication de bateaux traditionnels et événementiels sur la Loire). Les élèves discutent avec les associés, découvrent l'atelier, comprennent les raisons du choix pour le statut de Scop : travailler en étant libre, autonome.

À travers ces rencontres, d'autres aspects du travail sont abordés : comme la place de l'employé dans l'entreprise, les valeurs véhiculées, l'épanouissement et le fait d'être en cohérence avec ses idées.

Contact : ad58@occe.coop



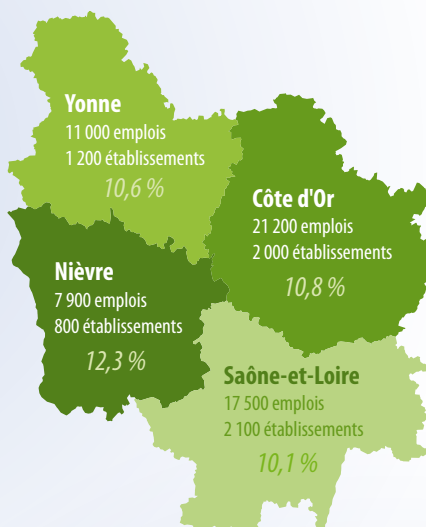
L'ESS en chiffres

L'économie sociale et solidaire représente en France 9,9 % de l'emploi avec 2,3 millions de salariés répartis dans 215 000 établissements. Malgré la crise économique, ces entreprises sont deux fois plus créatrices d'emplois que le reste du secteur privé.

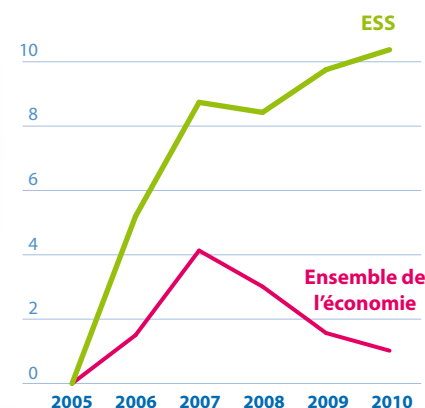
Selon la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) de Bourgogne, l'ESS représente :

- 6 200 établissements
- 58 000 salariés dont 42 400 pour les seules associations ; les coopératives 8 200, les mutuelles 6 200, les fondations 1 200
- Action sociale : 26 700 emplois
- Activités financières et assurances : 6 800 emplois
- Enseignement : 6 800 emplois

Part de l'emploi ESS dans l'ensemble de l'économie



Progression de l'emploi au 31 décembre entre 2005 et 2010 en Bourgogne (en %)



Source : Observatoire régional de l'ESS - CRESS Bourgogne / Insee CLAP 2005 à 2010

Lorsque l'organisation pyramidale laisse la place à l'intelligence collective

La génération d'aujourd'hui ne se retrouve pas dans le modèle organisationnel pyramidal cher au management traditionnel, peu adapté aux prises de décision par concertation et à l'émergence de propositions collectives. **Pour les moins de trente ans, les rapports sociaux sont essentiels, tout comme le fait de mettre en place un mode de travail plus collaboratif dans lequel le partage d'idées est naturel.** Chacun a besoin de retrouver sa place dans du collectif, d'élaborer du sens, de partager ses idées et ses solutions pour ensuite s'engager avec d'autres. Les dirigeants recherchent aussi l'engagement dans leur équipe et doivent proposer les moyens d'y parvenir. C'est pourquoi apparaissent des méthodologies éprouvées d'animation qui visent à activer l'intelligence collective et susciter l'intérêt, l'adhésion et l'envie d'être partie prenante. Parmi les approches les plus connues : le Forum ouvert et le World Café.

Dans les processus de gouvernance d'entreprise, plusieurs approches alternatives voient le jour : l'holocratie, conceptualisée aux États-Unis il y a près de dix ans, propose un système de gouvernance qui s'appuie sur des principes innovants et opérationnels pour permettre de faire émerger la capacité d'innovation et le potentiel collectif de l'organisation en la libérant des peurs et des ambitions individuelles. La sociocratie, particulièrement développée aux Pays-Bas aussi bien dans les milieux économiques que les milieux éducatifs, vise aussi la collaboration active de tous les membres impliqués. C'est un mode de prise de décision et de gouvernance qui permet de s'auto-organiser en s'appuyant sur la co-responsabilisation des acteurs. Les personnes pratiquant ces systèmes de gouvernance alternative font état d'une meilleure flexibilité, d'une plus grande créativité et d'une baisse de l'absentéisme. Les membres de l'organisation déclarent un plus grand sentiment d'appartenance, une meilleure image de soi et une amélioration des relations.

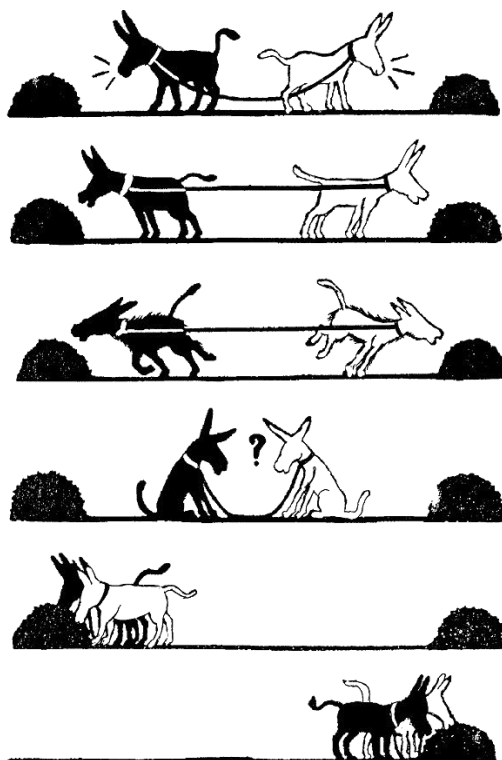
Zoom sur... Le World Café

Le World Café est un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions. Ce processus reproduit l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables. À intervalles réguliers, les participants changent de table. Un hôte reste à la table et résume la conversation précédente aux nouveaux arrivés. Les conversations en cours sont alors « fécondées » avec les idées issues des conversations précédentes avec les autres participants. Au terme du processus, les principales idées sont résumées au cours d'une assemblée plénière et les possibilités de suivi sont soumises à discussion.



Ressources bibliographiques

- **Action collective et développement durable.** Actes de la conférence organisée par Alterre Bourgogne en décembre 2011
www.alterre-bourgogne.org (Ressources / Actes de conférence)
- **Vive la co-révolution : pour une société collaborative.** Anne-Sophie Novel. Stéphane Riot. Éditions Alternatives, 2012, 237 p.
- **Transrural initiatives. Entreprendre collectivement en milieu rural.** N°418, juillet-août 2012, dossier.



- **Les Français et les pratiques collaboratives - Qui fait quoi ? Et pourquoi ?** Enquête IPSOS, ADEME, janvier 2013
<http://ademe.typepad.fr/files/ademe-pratiques-collaboratives-08.02.13.pdf>
- **Habitat Naturel. Habitat groupé « Vivre ensemble, chacun chez soi ».** N°42, janvier-février 2012, pages 29 à 47.
- **Observatoire des consommations émergentes. Évolution des tendances de consommation.** Synthèse, novembre 2012
www.lobsoco.com/images/pdf/4%20pages_conso_emergentes.pdf
- **Nature Humaine. L'écologie, l'individuel et le collectif.** La lettre Nature Humaine, n°5, juin 2009
www.nature-humaine.fr/files/docs/nh/NH_LETTRE_N5_MD.pdf
- **Nature Humaine. Un projet écologique collectif est-il possible ?** La lettre Nature Humaine, n°6, novembre 2009
www.nature-humaine.fr/files/docs/nh/NH_LETTRE_BD_N6_0.pdf
- **Vivre ensemble, réapprendre à coexister.** Cahier du « Monde » n° 20796. 1^{er} décembre 2011.
- **La nouvelle économie du partage.** Antonin Léonard. Publié le 12 mai 2011
<http://consocollaborative.com/983-economie-du-partage-consommation-collaborative.html>

Sites ressources

- CRESS Bourgogne : www.cress-bourgogne.org
- Le blog de la consommation collaborative : <http://consocollaborative.com>
- Décider ensemble : www.deciderensemble.com
- Nature humaine : www.nature-humaine.fr
- Colibris : www.colibris-lemouvement.org

REMERCIEMENTS

François Amzulesco (Terréal), Bruno Béthenod (commune d'Arceau), Marion Bertin Sihr (OCCE 58), Jean-Louis Cabrespines, Nelly Fichet et Lucie Gras (CRESS Bourgogne), Michel Charles (commune de Longecourt-lès-Culètre), Marie Delagarde et Pascale Ferté (SEL de la Puisaye), Christophe Drouhin, Cyril Sarron et Céline Tonot (commune de Longvic), Monica Frambourg (Arthema), Virginie Goypieron et Véronique Kieny (Agence d'urbanisme Sud Bourgogne), Céline Guéret (Association Active) Delphine Labbouz (sociologue), Florence Long (professeur de philosophie), Antonin Madeline et Laurent Boiteux (Bourgogne Bâtiment Durable), Philippe Patrice Mougel (sociologue), Séverine Millet (Nature humaine), Perrine Moulinié (sociologue), Philippe Osset (Solinnen), Jacques Picard (consultant en formation, conception et animation de dispositifs participatifs), Michel Picard (commune de Chagny), Marie Protet (Le Bien public), Loïc Puthod et Aude Exbrayat (Conseil régional de Bourgogne), Damien Restoux (Pays de Caux Vallée de Seine), Catherine Vial (commune de Rilleux-la-Pape).

Avec le concours financier de :



La reproduction des informations contenues dans REPÈRES est autorisée, à condition d'en mentionner la source et l'origine. Alterre Bourgogne demande à toute personne utilisant ou reproduisant ces informations dans un document de bien vouloir lui en adresser un exemplaire.

repères

Périodique d'Alterre Bourgogne

Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne
9 boulevard Rembrandt - 21000 Dijon
Tél. : 03 80 68 44 30 - Fax : 03 80 68 44 31
Courriel : contact@alterre-bourgogne.org
Site Internet : www.alterre-bourgogne.org

Directeur de la publication : Jean-Patrick Masson
Rédaction : Nadège Austin, Stéphanie Marquet, Pascale Repellin, Aurélien Trioux, Valérie Trivier
Ont également collaboré : toute l'équipe d'Alterre
Relecture : Aurélie Barbey, Lucie Gras (CRESS Bourgogne)

Design graphique : 1 égal 2 - www.1egal2.com

Couverture : Toucan Toucan
Imprimé par S2e, Marsannay-la-Côte
sur papier certifié PEFC
Dépôt légal 4^e trimestre 2012
ISSN : 1957-1798

